

ED 139 - Année de césure

A titre exceptionnel, sur demande motivée du doctorant, une période de césure insécable d'une durée maximale d'une année peut intervenir une seule fois, par décision du chef d'établissement où est inscrit le doctorant, après accord de l'employeur, le cas échéant, et avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale. Durant cette période, le doctorant suspend temporairement sa formation et son travail de recherche, mais peut demeurer inscrit, s'il le souhaite, au sein de son établissement. Cette période n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse. L'établissement garantit au doctorant qui suspend sa scolarité son inscription au sein de la formation doctorale à la fin de la période de césure. (Extrait de l'article 14 de l'arrêté du 25 mai 2016)

▶ Césure - Année 2019/2020

Si vous souhaitez bénéficier d'une année de césure en 2019/2020, vous devez en faire la demande en téléchargeant le dossier sur la plateforme **ADUM** (<https://adum.parisnanterre.fr>).

La directrice ou le directeur de l'école doctorale étudie chaque demande et transmet son avis au Président de l'université.

La décision définitive est accordée par le Vice-Président chargé de la Commission de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU), par délégation et pour le Président.

▶ Retour des dossiers

Les dossiers sont à retourner (par mail, voie postale ou en vous présentant au bureau A301b) au plus tard le 15 novembre 2019.



Important !

- **Vous ne devez pas vous inscrire administrativement pour l'année considérée avant d'avoir reçu la réponse à votre demande de césure.**
- Si la césure est accordée, vous devez impérativement vous inscrire, avec exonération des droits universitaires, auprès des services de la scolarité (Rez-de-chaussée du bâtiment A) avant le **13 décembre 2019**. Les droits universitaires pour une année de césure sont réduits.

Mis à jour le 09 septembre 2019

▶ Organisation administrative

ur :
[POMMIER](#)

naire administrative :
[e TESNIERES](#)
e REMOND, bureau 301B
70.39

▶ Horaires d'ouverture au public

ercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30/14h-17h30
e le mardi après-midi.

▶ Représentants de l'Ecole Doctorale 139

ibault Jaubert- EA 4386, Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale
(APPS)
era Kryshtaleva- UMR 7114, Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo)
auline Laurent- EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)
aud Lemercier - EA 4430, CLInique, PSYchanalyse et Développement
(LIPSYD)
ément Msika - EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)
mail : contact.doctorants.ed139@gmail.com

▶ Plan de site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale CLM](#)

terre.fr/ed-139-annee-de-cesure-692650.kjsp?RH=1468326893304